

Barème d'Honoraires

Transaction de Vente TTC

Tous les prix affichés s'entendent « Frais d'Agence Inclus »

« Les honoraires sont, selon ce qui aura été prévu au mandat confié par le vendeur et le cas échéant par l'acquéreur ainsi qu'à l'avant contrat de vente, à la charge de l'un ou de l'autre voire des deux »

Jusqu'à	125 000 €	Forfait 10 000€
De 125 001 € à	225 000 €	8% du prix de vente
De 225 001 à	325 000 €	7% du prix de vente
De 325 001 à	425 000 €	6% du prix de vente
Au-delà de	425 001 €	5,5% du prix de vente

La Location TTC

Selon l'article 5 de la loi du 06/07/1989 modifié par la loi « ALUR » du 24/03/2014 : « Le montant